



Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	8
Nombre de votants	38
Date de la convocation	20/06/2023
Certifié exécutoire le	27/06/2023
Date d'affichage	29/06/2023
Envoyé en préfecture le	30/06/2023

Le vingt-six juin de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'espace mille sources à Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORD Jean-Pierre, BOURROUX François, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, , GARAI Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC SYLVIE, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : Delaunay Jean Paul, GAGE Pascal

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (représentée), BOURDARIAS Sophie, CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), JARRIGE Didier (donné procuration à PEYRAMAURE Pierre), LE MEUR Marion (donne procuration à SARDENNE Josiane), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène (donne procuration à COUTURAS Alain), SENEJOUX Philippe (donne procuration à JENTY Philippe), URBAIN Jean Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

98-2023 : Eclairage du siège de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources et plan de financement CRTE 2023

Le Président présente au Conseil Communautaire le projet de travaux de rénovation énergétique du siège de la CCV2M.

La presque totalité de l'éclairage du siège de la Communauté de Communes situé 15 Avenue du Général de Gaulle 19260 TREIGNAC dispose d'un éclairage composé de points lumineux énergivore et obsolète.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la communauté souhaite remplacer l'ensemble des points lumineux et dispositifs de commandes obsolètes de manière à diminuer la consommation énergétique et répondre au cahier des charges de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) porté par le PNR Millevaches

Le coût estimatif de l'équipement en investissement de modernisation de l'éclairage est de 6 250€ HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire de Commune Vézère Monédières Millesources décide à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- valide le projet d'acquisition de matériel de détection pour les fuites d'eau,
- valide le plan de financement ci-dessous :

Poste des dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	Taux
Modernisation éclairage	6 250,00 €	CRTE	5 000,00 €	80%
		Autofinancement	1 250,00 €	20%
Total	6 250, 00 €	Coût HT	6 250, 00 €	100%

- d'autoriser le Président a signé les documents nécessaires pour la réalisation de ce projet,

Fait à Treignac le 29/06/2023
Le Président Philippe JENTY

